



CONDITIONS GENERALES DE PRESTATION

Les conditions ci-après développées s'appliquent à tous types de prestations que pourrait assurer l'Asp-AFPI Savoie conformément à ses statuts.

Nos prestations sont conclues sous condition de l'application des présentes conditions générales dans leur version intégrale et le demandeur de prestations est réputé les avoir acceptées sans réserve.

Toutes clauses contraires aux dispositions des présentes conditions générales, qui figureraient dans les conditions générales d'achat des entreprises clientes, sont réputées non écrites.

1. PRIX –

Article 1.1 : Les prix, renseignements et caractéristiques de nos prestations figurant sur les catalogues ou tarifs sont donnés à prix indicatif, et ne sauraient en aucun cas être considérés comme des offres fermes.

Les prix applicables sont ceux portés sur les dernières propositions détaillées en vigueur au moment de la commande.

Toute révision du prix initialement applicable devra faire l'objet d'un accord écrit des parties préalable au démarrage de la formation et, le cas échéant, d'un avenant à la convention de formation.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Article 2.1 : Le règlement de toute prestation est effectué à 30 jours fin de mois, sauf stipulation particulièrement précisée dans la convention de formation.

Par dérogation aux conditions ci-dessus, lorsque la prestation s'étendra sur plus de 2 mois, un règlement échelonné au fur et à mesure de l'exécution de la prestation sera prévu selon les modalités déterminées d'un commun accord entre les parties.

A défaut d'accord entre les parties, il convient de noter que le délai de 30 jours fin de mois précité s'appliquerait automatiquement.

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture des pénalités de retard. Le taux d'intérêt annuel de ces pénalités de retard ne pourra être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal.

3. INSCRIPTIONS AUX STAGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Article 3.1 – : Les inscriptions sont enregistrées à la réception de la convention de formation signée par l'entreprise.

Article 3.2 - : L'asp-AFPI Savoie se réserve le droit de reporter ou d'annuler toute action de formation.

Dans ce cas, les acomptes seront remboursés ou conservés à titre d'acomptes sur un nouveau stage, selon la volonté de l'entreprise concernée.

4. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Article 4.1 : En cas de litige quelconque relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, il est expressément attribué compétence au Tribunal d'Instance de Chambéry.

5 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement européen 2016/679, la collecte et le traitement des données des bénéficiaires de la formation respectent les principes suivants : licéité, loyauté et transparence, finalités limitées, minimisation de la collecte et du traitement des données, conservation des données réduites dans le temps, intégrité et confidentialité des données collectées et traitées.

Les données à caractère personnel que nous collectons sont essentiellement des informations de contact non sensibles, et sont indispensables pour répondre à vos demandes d'information, prise de rendez-vous, etc. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans maximum sauf renouvellement explicite de votre consentement.

Conformément à la réglementation concernant le traitement des données à caractère personnel, vous pouvez exercer les droits suivants : droit d'accès, de rectification et droit à l'oubli, droit à la portabilité de vos données, droit à la limitation et à l'opposition du traitement des données, droit de déterminer le sort des données après la mort, droit de saisir l'autorité de contrôle compétente. Pour ce faire, contactez par mail le service administratif à dpo@formation-industries-savoie.fr en précisant vos nom et prénom et l'objet de votre demande. Nous accèderons à votre demande dans un délai de 30 jours maximum, sous réserve que vous produisiez un justificatif d'identité.

Nous nous engageons à protéger les données à caractère personnel collectées, à ne pas les transmettre à des tiers sans que vous n'en ayez été informé et à respecter les finalités pour lesquelles ces données ont été collectées.

De plus, nous nous engageons à vous notifier en cas de rectification ou de suppression des données. Dans le cas où l'intégrité, la confidentialité ou la sécurité de vos données à caractère personnel est compromise, nous nous engageons à vous informer par tout moyen.